

Board Proposal/Proposition du Conseil d'Administration

Conduct an external assessment/audit on the organisational structure and the financial decision making process of the APEEE board, the APEEE office as well as the interaction between the two bodies.

Effectuer une évaluation/audit externe de la structure organisationnelle et du processus décisionnel financier de l'APEEE et du bureau APEEE, ainsi que l'interaction entre les deux organes.

Explanatory note / informations complémentaires:

EN VERSION

Due to the relatively recent creation of the EEB4 school, the APEEE is also a relatively new body which has had to adapt to a rapidly changing school environment. The APEEE was set up with input from the existing APEEE's in other Brussels EEB schools. Since then the school has evolved rapidly, in size, in composition and in terms of the services that are required by parents. Every year has brought new challenges (for example shortage of OIB garderie places/ extension of school hours as the upper secondary is extended). The size of the business is no longer comparable to that when the APEEE started or even that when we first moved to the Laeken site. In addition, there is a high turnover of administrators on the CA and the complexity of the business inevitably means time is required for new members to become familiar with the working practices and operational aspects of the APEEE.

These factors contribute to a lack of continuity in handling particular aspects of APEEE business and may affect the necessary set up and decision making processes in budget matters. It also can impact on the interaction between the Board and the APEEE office and the absence of clear structures in increasingly problematic.

At present, not only are there no clear rules of conduct but questions of responsibility, of reliability or simple decision processes as between the CA and the Office and the parent body more generally are not sufficiently defined. This seems to have an impact on both the office and the CA's working practices and efficiency.

This year, a Statutes working group was created and considerable work has been done to prepare revised statutes and to develop internal Rules of Procedure. This enormous amount of work is to be welcomed and will undoubtedly improve the situation. However, we believe that in conjunction with this process an in depth assessment/audit by an external auditor of the working practices and finances of the APEEE could clarify and improve the day to day functioning and help the APEEE to continue to adapt to parents needs.

In proposing this, we do not wish to imply that all existing structures are dysfunctional. It is much more our conviction that a clearer definition of tasks, responsibilities and working methodology will benefit the whole School population and its parents and that this function could best be performed by professional external advisors. It should be considered as a real opportunity and beneficial to the APEEE as a whole at a time when considerable work has been done to review and revise our statutory and regulatory underpinning. We also note

the growing number of parents who have questions concerning the finances and profits of the APEEE and believe that an external opinion would best address and allay those concerns.

Conscious that such an assessment/audit needs to be clearly orientated and have a clear mandate, we would propose that a working group composed of board members, office staff and interested parents should be established and mandated to come up with a brief for the assessors/auditors. This working group should be given a short period (one month) to complete its proposal which would then serve as a starting point for the assessors/auditors.

We would also propose that the assessment/audit should take place in the first quarter of 2017 so that the outcomes could be fed in to the proposals to revise the statutes without unduly delaying their adoption at an extraordinary General Assembly scheduled for the first half of 2017.

The costs of this assessment/audit should be included in the General affairs budget line and considered a priority. The outcome of the assessment/audit should be available by the beginning of April 2017 at the latest in order to prepare possible changes for the school year 2017/18 and should be made available to the entire parent body.

VERSION FR

Etant donné la création relativement récente de l'école EEBA, l'APEEE est également un organisme relativement nouveau qui a dû s'adapter à un environnement scolaire en évolution rapide. L'APEEE a été mise en place avec la contribution des APEEE existantes dans d'autres écoles EEB bruxelloises. Depuis lors, l'école a évolué rapidement, en taille, en composition et en termes de services requis par les parents. Chaque année a apporté de nouveaux défis (par exemple, la pénurie de places en garderies de l'OIB / prolongation des heures de classe au fur et à mesure que le deuxième cycle du secondaire est en place). Le nombre de tâches n'est plus comparable à celle des début de l'APEEE de son déménagement sur le site de Laeken. De plus, il ya une forte fluctuation au niveau des administrateurs du Conseil d'administration et la complexité des tâches signifie inévitablement que le laps de temps nécessaire aux nouveaux membres pour se familiariser avec les pratiques courantes et les aspects opérationnels de l'APEEE est important.

Ces facteurs contribuent à un manque de continuité dans la gestion au niveau de certains aspects des activités de l'APEEE et peuvent affecter les processus nécessaires de mise en place et de prise de décision en matière budgétaire. Ils peuvent également avoir un impact sur l'interaction entre le Conseil et le bureau APEEE et l'absence de structures claires s'avère de plus en plus problématique.

À l'heure actuelle, non seulement il n'existe pas de règles de conduite claires, mais les questions de responsabilité, de fiabilité ou de processus décisionnels simples entre le Conseil, le bureau APEEE et les parents ne sont généralement pas suffisamment définies. Cela semble avoir un impact sur les pratiques et l'efficacité du bureau et du Conseil.

Cette année, un groupe de travail sur les Statuts a été créé et un travail préparatoire énorme sur les Statut a été accompli afin de réviser et élaborer un nouveau règlement intérieur. Ce

travail doit être salué et améliorera sans aucun doute la situation. Cependant, nous croyons qu'en parallèle avec ce processus, une évaluation/audit approfondi par un auditeur externe des pratiques de travail et des finances de l'APEEE, pourra clarifier et améliorer le fonctionnement au quotidien et aider l'APEEE à mieux répondre aux besoins des parents.

En proposant ceci, nous ne voulons pas laisser entendre que toutes les structures existantes sont dysfonctionnelles. Nous sommes tout au contraire convaincus qu'une définition plus claire des tâches, des responsabilités et des méthodes de travail profitera à l'ensemble de la population scolaire et à ses parents, et que cette fonction pourra au mieux être assurée par des conseillers externes professionnels. Cela devra être considéré comme une véritable opportunité et bénéfique pour l'APEEE dans son ensemble, à un moment où un travail considérable a déjà été initié pour examiner et réviser notre fondement législatif et réglementaire. Nous notons également par ailleurs le nombre croissant de parents qui ont des questions sur les finances et les bénéfices de l'APEEE et estimons de ce fait qu'une évaluation externe sera le mieux apte à résoudre et apaiser ces préoccupations.

Conscient qu'une telle évaluation ou vérification doit être clairement orientée et avoir un mandat clair, nous proposons qu'un groupe de travail composé de membres du Conseil d'administration, de personnel du bureau APEEE et de parents intéressés soit établi et mandaté pour présenter un briefing aux évaluateurs/auditeurs. Ce groupe de travail devrait disposer d'une courte période (un mois) pour finaliser sa proposition qui servirait alors de point de départ aux évaluateurs/auditeurs.

Nous proposons également que l'évaluation / audit soit effectuée au premier trimestre 2017 afin que les résultats puissent être intégrés aux propositions de révision des Statuts sans retarder indûment leur adoption lors d'une Assemblée générale extraordinaire prévue pour le premier semestre 2017 .

Les coûts de cette évaluation / audit devraient être inclus dans la ligne budgétaire Affaires générales et considérés comme prioritaires. Le résultat de l'évaluation / audit devrait être disponible au plus tard début avril 2017 afin de préparer les éventuels changements pour l'année scolaire 2017/18, et devra être mis à la disposition de l'ensemble des parents.